

Avis adopté à la séance plénière du 27 janvier 2021

Climat, neutralité carbone et justice sociale

Avis du CESE sur le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Déclaration du groupe de l'UNAF

Une seule question pertinente pour l'Unaf : ce projet de loi sera-t-il suffisant ? L'avis alerte en précisant que les nombreuses mesures du projet de loi sont en général pertinentes mais souvent limitées, différées et soumises à des conditions telles que leur mise en oeuvre est problématique. Ce point est d'importance pour les familles car face à l'insuffisante anticipation, les mesures à prendre auront des impacts sociaux de plus en plus difficilement soutenables. Une fois encore l'acceptabilité sociale des mesures à prendre est interrogée et doit être travaillée bien en amont en concertation avec la société civile organisée.

Le groupe de l'Unaf tient à s'arrêter sur certaines préconisations en lien avec les réalités de vie quotidienne des familles tenant aux deux domaines « se loger », et « se déplacer ».

Pour la rénovation des logements, il faut des mesures incitatives afin que les propriétaires engagent des travaux. Il faut concevoir dès le départ une rénovation globale permettant d'atteindre le niveau BBC rénovation, sans augmentation excessive des coûts et des loyers. Ce sont de nouvelles techniques, de nouveaux métiers qui émergent avec un vivier d'emplois à la clé mais cela suppose de nouvelles compétences pour les artisans et leurs salariés. Un accompagnement des familles habitant dans ces logements est également à prévoir. Vivre dans un logement BBC nécessite les bons gestes, les bons comportements pour une sobriété énergétique pleinement assumée.

Dans le chapitre « se déplacer », le groupe de l'Unaf regrette le retrait des mesures relatives aux plans de déplacement d'entreprise – PDE- du projet de loi. En France, 220 000 heures seraient perdues chaque jour dans les encombrements, avec de graves conséquences sur le cadre et la qualité de vie des personnes, sur l'activité des entreprises et sur la planète. Les PDE rationalisent l'organisation des déplacements pour limiter le recours à la voiture individuelle et favoriser le développement des offres alternatives. Il devient urgent d'en mesurer les effets et d'accroître leur efficacité.

Le groupe de l'Unaf vous remercie Madame et Monsieur les rapporteurs pour la réalisation de cet avis dans un temps extrêmement contraint et a voté cet avis.